

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 01 avril 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Antoine FREMANN

Convocation envoyée le 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 28	Nombre de procurations : 1	
Pour : 29	Contre :	Abstention :
Membres présents		
Mme Céline TONOT	M. Antoine FREMANN	M. Eric MICHELOT
M. Jean-Marc RETY	Mme Myriam HENNEQUIN	Mme Hélène MARTEEL
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	M. Rachid DAHMOUNI	M. Christian CHEVREUX
M. Denis CORDIER	Mme Cécile MATHELIN	Mme Martine DÉRIOT
Mme Florence BIZOT	M. Pierre BERTRAND	M. Pascal CAMBON
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Céline LAFLEUR	M. Fernando NOVO
Mme Sandra ESCRIBANO	M. Luc LE LORC'H	Mme Valérie GRANDET
Mme Béatrice SIMON	Mme Stéphanie GIANNUZZI	Mme Ophélie MARSOLLIER
M. Jonas MOUNDANGA	M. Gino MARINACCI	
Mme Fabienne VION	Mme Naminata SAVANE	
Membres absents		
M. Christian BOUCASSOT (pouvoir à Mme Céline TONOT)		

N° 2026-042 : Fixation du nombre d'Administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS

Sur proposition de Madame la Maire et après avoir procédé à une élection, le Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT que l'article R 123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que le Conseil Municipal fixe le nombre d'Administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale,

DÉCIDE de fixer à dix-sept le nombre d'Administrateurs du CCAS réparti comme suit :

- La Maire, Présidente du CCAS
- 8 membres élus au sein du Conseil Municipal,

8 membres nommés par la Maire et représentant la société civile.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS